VENTES D'IMMEUBLES

POUR

TAXES DE VILLE

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE BIENS IMMEUBLES.

Département des Finances Publiques,
Division du Trésorier.
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1916.

En vertu de l'autorité qui m'est déléguée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et par les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre, devant la porte principale du Palais de Justice, dans lequel la Cour Civile de District siége pour la Paroisse d'Orléans, pendant les heures légales des ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, le LUNDI 17 JUILLET 1916, et continuant chaque jour subséquent jusqu'au complétement de toutes les ventes, toutes les propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont présentement dûes à la ville de la Nouvelle-Orléans, afin de mettre en vigueur la perception des taxes imposées pour l'année 1913 et antérieurement, ensemble avec les intérêts frappés dès la date délinquante, au taux de 10 pour cent par an, jusqu'au solde final, et tous les frais.

Les noms des dits contribuables délinquants, le montant de taxes dûes par chacun, sur le cadastre des dites années, et les propriétés qui figurent au tableau, et qui seront offertes en vente, sont comme suit, à savoir:

JOHNSON ARMSTRONG—
No. 385—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $7.70
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 30 dans l'Ilet No. 750, borné par les rues Pierce, Ulloa, D'Hémécourt et Scott, mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue Pierce sur une profondeur de 100 pieds.

JOHNSON ARMSTRONG—
No. 387—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 31 dans l'Ilet No. 750, borné par les rues Pierce, Ulloa, D'Hémécourt et Scott, mesurant 24 pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur de 100 pieds, et formant le coin des rues Pierce et D'Hémécourt.

JOS. APKIN—
No. 2125—Pour taxes de ville de l'anée 1913, montant à $13.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot Nos. 21-22 dans l'Ilet No. 266, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Heaton et Pritchard, mesurant chacun 60 pieds de face par une profondeur de 108 pieds.

EUG. H. BARBRE—
No. 390—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $33.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 760, borné par les rues D'Hémécourt, Pierce, Carrollton et Baudin, mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de 127 pieds.

Vve J. M. BALDWIN—
No. 438—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $41.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12 dans l'Ilet No. 47, borné par les rues Chartres, Ste Anne, Dumaine et Royale, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 57 pieds 2 pouces.

CHAS. T. BRADLEY—
No. 1348—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $36.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'Ilet No. 49, borné par les rues Ste Marie, St. Thomas, Chippewa et Félicité, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 114 pieds.

JNO. J. BAEHR—
No. 1921—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $62.12
Cinq certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1-2 de 2, 3, 4, 5 6 portion 8 dans l'Ilet F. B. 8 borné par les rues Magnolia, Oak, Pine et Lowerline, mesure diverses de face a la rue Pine.

JNO. BRANDY—
No. 250—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant é $77.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 10 dans l'Ilet No. 301, borné par les rues Perdido, Franklin, Saratoga et Gravier sur une profondeur de 18 pieds, et forme le coin des rues Perdido et Saratoga.

MLLE MARY A. BREMAN—
No. 60—Pour tares de ville de l'année 1913, montant é $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 12 dans l'Ilet No. 150; borné par les rues Nouvelle-Orléans, Lois, Allan et Hope, mesurant 128 pieds de face a la rue Allen sur une profondeur de 100 pieds.

MLLE MARY A. BREMAN—
No. 61—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. —— dans l'Ilet No. 1371 borné par les rues Bourbon, St. Antoine, Lot et Dorgenois, mesurant 64 pieds sur une profondeur de 128 pieds.

MLLE MARY A. BREMAN—
No. 62—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant é $59.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 132, bborné par les rues Constance, Deuxième, Magazine et Première, mesurant 31 pieds de face a la rue Constance sur une profondeur de 126 pieds formant le coin des rues Constance et Deuxième.

MLLE MARY A. BREMAN—
No. 63—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant é $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt 3 dans l'Ilet Noé 607 borné par les rues Upperline, Freret, Robertson et Robert, mesurant 31 pieds de face a la rue Upperline sur une profondeur de 130 pieds.

MLLE MARY A. BREMAN—
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 1024 bornée par les rues Dorgenois, Francais, Champs-Elysées et Rocheblave, mesurant chacun 32 pieds de face a la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 105 pieds.

JAS. A. BREMAN—
No. 1353—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $33.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt 10, 11, 13 dans l'Ilet No. 150; borné par les rues Deuxième, Constance, Première et Magazine, mesurant 35 pieds de face a la rue Deuxième sur une profondeur de 95 pieds.

JAS. B. BRES, ET ALS—
No. 2135—Pour taxes re ville de l'année 1913, montant à $8.80
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Noc. 7-8 dans l'Ilet No. 021, borné par les rues St. Roch, Johnson, Espagne et Grant, mesurant chacun 32 pieds re face a la rue St. Roch sur une profondeur de 05 pieds.

JOS. B. BRES, ET ALS—
No. 2136—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Deux certains lots de terre améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 1021, borné par les rues St. Roch, Johnson, Espagne et Galvez, mesurant chacun 30 pieds de face a la rue Galvez sur une profondeur de 105 pieds.

JOS. B. BRES, ET ALS—
No. 2137—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Deux certains lots de terre améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 13-14 dans l'Ilet No. 1021, borné par les rues St. Roch, Espagne et Galvez, mesurant chacun 32 pieds de face a la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds.

JOS. B. BRES, ET ALS—
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $7.48
Deux certains lots de terre améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 19-20 dans l'Ilet No. 1021, borné par les rues St. Roch, Espagne et Galvez, mesurant chacun 32 pieds de face a la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds.

VENTES POUR TAXES

HARRY BELL—
No. 1574—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 75-76 dans l'Ilet No. fol. 240, borné par C hemin Pribleu, mesurant chacun 48 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 170 pieds.

EDWARD BERNET—
No. 2069—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 16 dans l'Ilet No. 33, borné par les rues Anne Milaudon, Mississippi et Cherokee, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur une profondeur de 105 pieds.

JAS. A. BREMAN, JR.—
No. 1782—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $48.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt 3-4 ou B dans l'Ilet No. 607, borné par les rues Upperline, Première, Robertson et Robert, mesurant 3 pieds de face a la rue Upperline sur une profondeur de 120 pieds.

MME SARAH BLOCK—
No. 702—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $132.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 36, borné par les rues Chartres, Iberville, Bienville et Passage de la Bourse, mesurant 19 pieds 11 pouces de face a la rue Chartres sur une profondeur de 52 pieds, 2 pouces.

THE BASQUET JORDAN CANNING CO.—
No. 732—Pour taxes de ville de l'année 913, montant à $88.00
Dix certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 6 a 15 dans l'Ilet No. 394, borné par les rues Conti, Gayoso, St. Louis et Dupre, mesures variées de face aus rues St. Louis, Conti et Gayoso.

MME GEORGIANA W. BORDES, ET ALS—
No. 237—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $140.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 173, borné par les rues Camp, Poydras, St. Charles et Commerciale, mesurant 21 pieds de face a la rue Camp sur une profondeur de 170 pieds.

HY. S. BOENSEL—
No. 289—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $39.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 1 dans l'Ilet No. 352, borné par les rues Melpomène, Howard, Liberté et Terpsichore, mesurant 32 pieds de face a la rue Melpomène sur une profondeur de 127 pieds, et forme le coin des rues Melpomène et Howard.

HY. S. BOENSEL—
No. 290—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No pt 14 et 15 dans l'Ilet No. 350, borné par les rues Howard, Erato, Libedié et Thalia, mesurant 52 pieds de face a la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

HY. S. BOENSEL—
No. 1437—Pour taxes de ville de l'année 1913.
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 426, borné par les rues Troisième, Roman, Deuxième et Prieur, mesurant 31 pieds de face a la rue Troisième sur une profondeur de 100 pieds.

HY. S. BOENSEL—
No. 1438—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 9 dans l'Ilet No. 426, borné par les rues Troisième, Roman, Deuxième et Prieur, mesurant 31 pieds de face a la rue Troisième sur une profondeur de 100 pieds et formant le coin des rues Troisième et Prieur.

MME E. L. BOWER—
No. 1603—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Certains portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. pt 1 a 5 dans l'Ilet No 252, borné par les rues Soniat, Camp, Chestnut et Dufossat, mesurant 40 pieds de face a la rue Soniat sur une profondeur de 137 pieds, formant le coin des rues Soulat et Camp.

LOUIS P. BRYANT—
No. 393—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $55.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 20 dans l'Ilet No. 757, borné par les rues Pierce, Palmyre, Carrollton et Cleveland, mesurant 25 pieds de face a la rue Pierce sur une profondeur de 113 pieds.

MME MARY BYRNE—
No. 267—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 22 dans l'Ilet No. 116, borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Thalie, mesurant 31 pieds, 11 pouces de face a la rue Melpomène sur une profondeur de 119 pieds.

MME JAS. A. BUSSON
No. 478—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $26.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 18 dans l'Ilet No. 263, borné par les rues Tonti, St. Philippe, Miro et Ursulines, mesurant 30 pieds de face a la rue Tonti sur une profondeur de 50 pieds.

GEO. E. BUFOUNDER—
No. 1527—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 4, ou 9 dans l'Ilet No. 139, borné par les rues Laurel, Upperline, Annonciation et Robert, mesurant 32 pieds de face a la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds.

THOMAS CAIN—
No. 722—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $81.04
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt 3-4 dans l'Ilet No. 74 G V Fol. 217, borné par les rues Pine, Broadway, Hampson et aple, mesurant 108 pieds de face a la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds.

P. CAZABONE—
No. 606—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $61.60
Deux certains lots de terre améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lots Nos. 1 et 2 dans l'Ilet No 787, borné par les rues Salomon, Banks, Hennessey et Baudin, mesurant chacun 30 pieds de face a la rue Salomon sur une profondeur de 14 pieds.

V. CARTER—
No. 1124—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 15 dans l'Ilet No. 371 borné par les rues Robertson, Jackson, Marazin et Josephine, mesurant 20 pieds de face a la rue Robertson sur une profondeur de 150 pieds.

MME FANNIE CLAYTON—
No. 385—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 17 dans l'Ilet No. 750, borné par les rues Ulloa, Scott, D'Hémécourt et Pierce, mesurant 28 pieds, 11 pouces de face a la rue Ulloa sur une profondeur de 150 pieds, 10 pouces.

CHAS. CARROLL—
No. 704—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $154.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 5 dans l'Ilet No 70, borné par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et St. Louis, mesurant 19 pieds, 4 pouces de face a la rue Bourbon sur une profondeur de 128 pieds, 8 pouces.

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
No. 782—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. —— dans l'Ilet No. F 162, borné par le Bayou St. Jean, les rues Genois et St. Louis, mesurant 20 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 25 pieds.

VENTES POUR TAXES

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
No. 781—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $23.00
Certaines portions terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. —— dans l'Ilet No. 174, borné par les rues Clark, Toulouse, Genois et St. Louis, mesuraes variées.

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
No. 783—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $660.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 2 dans l'Ilet No. F 249 borné par le Bayou St. Jean, mesurant 192 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 572 pieds.

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
No. 779—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. —— dans l'Ilet No. 457, borné par les rues Clark, le Bayou St. Jean, les rues Toulouse et St. Louis, mesures variées, aus rues St. Louis et Clark.

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
No. 780—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —— dans l'Ilet No. 173, borné par les rues Clark, le Bayou St. Jean, les rues Genois, St. Pierre et Toulouse, mesures variées face a la rue Toulouse.

NATHAN COHEN—
No. 37—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 461, borné par les rues Première, Tonti, Melpomène et Miro, mesurant 96 pieds de face a la rue Melpomène sur une profondeur de 398 pieds.

JNO. COOK—
No. 2050—Pour taxes de ville de l'année 1913.
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt ilet dans l'Ilet No. 214, borné par les rues Short, Green, Fern et Birch.

EDW. CURRAN—
No. 1507—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Deux certains lots de terre et améliroations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la vfle de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1-12 dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Webster, Evelyn, Eliza et Wagner, mesurant chacun 31 pieds de face a la rue Webster sur une profondeur de 122 pieds.

MME JULES P. DAUSSET—
No. 1035—Pour taxes de ville d l'année -913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. —— dans les ilets Nos. 1734, etc., boré par les rues Esplanade, le Bayou St. Jean, les rues Mystère et Fortin, mesurant 34 pieds de face a la rue Esplanade sur une profondeur de 348 pieds.

A. B. DE VILLENTROY—
No. 868—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvll-Orléans, désigné comme lots Nos. 1-2 dans l'Ilet No 172, borné par les rues Wuerple, Twiggs, Milne et Smith, mesurant chacun 25 pieds de face a la rue Wuerple sur une profondeur de 100 pieds.

A. H. DENNIS—
No. 1260—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. balance de l'ilet, dans l'Ilet No. 2430, borné par l'entreé du Convent et les rues Patriote et Manuel.

H. J. DURR—
No. 1744—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $65.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 12 13, 14 dans l'Ilet No. 501, borné par les rues Saratoga, Remparts, Marengo et Gen. Taylor, mesurant 44 pieds de face a la rue Saratoga sur une profondeur de 153 pieds.

WM. M. EAGER—
No. 309—Pour taxes de ville de l'année 1913 montant à $1.10
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. 526, borné par les rues Télémaque, Washington, Euterpe et Triangle, mesures variées.

WM. M. EAGER—
No. 312—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1-8 d'Ilet dans l'Ilet No. 594, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Clio et la ligne de Jefferson.

WM. M. EAGER—
No. 313—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant é $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1-8 d'Ilet dans l'Ilet No. 512, borné par les rues Lopez, Salcedo, Clio et la ligne de Jefferson.

WM. M. EAGER—
No. 314—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant é $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1-8 d'Ilet dans l'Ilet No. 532, borné par les rues Clark, Genois, Washington et Calliope.

GEO. E. EATON—
No. 688—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Certains lots de terre et améliroations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme 1-2 ilet dans l'Ilet No. 742, borné par les rues St. Pierre, Lime, Venus et Aglae.

JNO. L. ESWIRTH—
No. 2012—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Poplar, Dublin, Plum et Carrollton, mesurant 36 pieds de face a la rue Poplar sur une profondeur 120 pieds.

PROPRIETE L. H. FERNANDEZ—
No. 3700—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant é $8.80
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 25-26 dans l'Ilet No 119, borné par les rues Reynes, Royale, Forstall et Chartres, mesurant chacun 25 pieds de face a rue Reynes sur une profondeur de 140 pieds.

VVE LEONARD FREDOLIN—
No. 3008—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $5.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 5me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 20 dans l'Ilet No. 96, borné par les rues Eveline, Belleville, Elmire et Eliza, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face a la rue Elmire sur une profondeur de 150 pieds.

MME BENJ. RICE FORMAN—
No. 3310—Pour taxes de ville de l'année 1913 montant à $11.00
Deux certains lots de terre et améliroations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 3-6 dans l'Ilet No. fol 127, ilet 32, borné par l'Avenue Franklin, les rues Jasemin, Tris et Verbena, mesurant chacun 30 pieds de face a la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds.

VVE MICHAEL FOSTER—
No. 3003—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 24 dans l'Ilet No. 67, borné par les rues Atlantique, Pélican, Pacifique et Thayer, mesurant 30 pieds, 6 pouces de face a la rue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds, 8 pouces.

GEO. FUNCK—
No. 3661—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $5.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 4 dans l'Ilet No. 1731, borné par les rues Rosiere, O'Reilly, Gayoso et Aubry, mesurant 31 pieds de face a la rue Aubry sur une profondeur de 111 pieds, formant le coin des rues Aubry et Gayoso.

VENTES POUR TAXES

GEO. FUNCK—
No. 3646—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $5.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 3 dans l'Ilet No. 1731, borné par les rues Rosiere, O'Reilly, Gayoso et Aubry, mesurant 31 pieds de face a la rue Aubry sur une profondeur de 111 pieds.

JOS. GRAFF—
No. 3220—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $61.60
Deux certains lots de terre et améliroations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 7-8 dans l'Ilet No. 468, etc., borné par les rues Olga, City Park l'Avenue Orléans et l'Avenue Carrollton, mesurant chacun 29 pieds de face a l'Avenue City Park sur une profondeur de 120 pieds.

MME JACQUES GALEZ—
No. 3625—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $9.90
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 3-5 dans l'Ilet No. 1377, borné par les rues Champs Elyées, Dorgenois, Lois et Francais, mesurant chacun 31 pieds de face a la rue Champs Elyées sur une profondeur de 95 pieds.

MLLE A. GUESNON—
No. 3334—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt 2 dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Prieur, Ursulines, Johnson et Gouv. Nichols, mesurant 7 pieds, 10 pouces, 5 lignes, de face a la rue Prieur sur une profondeur de 131 pieds.

VVE MATTHEW HART—
No. 2941—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 575, borné par les rues Perdido, Rocheblave, Dorgenois et Gravier, mesurant 31, pieds, 5 pouces de face a la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds, formant le coin des rues Perdido et Rocheblave.

LOTTA HAWKINS, ET ALS—
No. 3012—Pour taxes de vile de lannée 1913, montant à $33.00
Deux certains lots de terre et améliroations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 8-9 dans l'Ilet No. 170, borné par les rues Cleveland, Prieur, Johnson et Palmyra, mesurant 55 pieds de face a la rue Cleveland sur une profondeur de 109 pieds, 10 pouces.

MLLE LOTTA HAWKINS, ET ALS—
No. 3259—Pour taxs de ville de l'année 1913, montan à $100.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 6 dans l'Ilet No. 35, borné par les rues Royale, Iberville, Passage de la Bourse et Bienville, mesurant 31 pieds, 11 pouces de face a la rue Royale sur une profondeur de 125 pieds, 11 pouces.

VVE WM. R. HENNESSEY—
No. 3930—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 5me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 98, borné par les rues Atlantique, Eveline, Pacifique et Eliza, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face a la rue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds, 6 pouces.

MLLEE MATH HENNESSEY—
No. 3927—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $5.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 5me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 7 dans l'Ilet No. 97, borné par les rues Pacifique, Eliza, Evelines et Elmire, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face a la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds, 8 pouces.

WM. RYAN HENNESSEY—
No. 3926—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 5-6 dans l'Ilet No. 97, borné par les rues Pacifique, Eliza, Elmire et Eveline, mesurant chacun 31 pieds de face a la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

HOLY TRINITY ROMAN CATHOLIC CHURCH—
No. 3163—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot Nos. 13-14 dans l'Ilet No. 742, borné par les rues Claiborne, Arts, Musique et Derbigny, mesurant chacun 31 pieds de face a la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

DAN'L HOLLORAN—
No. 3458—Pour taxes de vile de l'année 1913, montant à $30.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 3 dans l'Ilet No. 300, borné par les rues Champs Elyées, Marigny, St. Claude, mesurant 34 pieds de face a la rue Champs-Elyées sur une profondeur de 105 pieds, 9 pouces.

INTERSTATE LAND CO.—
No. 3376—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $13.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 72 dans l'Ilet No. Carré D fol. 175, borné par Boulevard Audubon, mesurant 30 pieds de face au Boulevad Audubon sur une profondeur de 140 pieds.

INTERSTATE LAND CO.—
No. 2821—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $30.80
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me Districts de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 49-51 dans l'Ilet No. Fol. 171, borné par le Boulevard Audubon, Carré C, mesurant 30 pieds de face au Boulevard Audubon sur une profondeur de 141 pieds.

DAVID L. JAMISON—
No. 1109—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $48.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 13 dans l'Ilet No 523, borné par les rues Saratoga, Jena, Franklin et Cadiz, mesurant 31 pieds, 1 pouces, 4 lignes, de face a la rue Saratoga sur une profondeur de 154 pieds, 6 pouces.

ANTONIO JONEAU—
No. 3020—Pour taxs de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er Distdict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. pt 23 dans l'Ilet No. 320, borné par les rues Gasquet, Robertson, Canal et Vileré, mesurant 21 pieds, 11 pouces.

MLLE RUTH JOHNSON—
No. 3306—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lots Nos. 12-13 dans l'Ilet No. 503, borné par les rues Bienville, Cortez, Iberville et Télémaque, mesurant lot 12, 34 plds de face a la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds; lot 13 measure 27 x 120; lot 12 forme le coin des rues Bienville et Cortez.

JACOB JOACHEM—
No. 4351—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $5.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme lot No. 4 dans l'Ilet No. 427 borné par les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, mesurant 30 pieds de face a la rue Elmire sur une profondeur de 150 pieds.

MME BENJ. RICE FORMAN—
No. 3310—Pour taxes de ville de l'année 1913 montant à $11.06
Deux certains lots de terre et améliroations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 3-6 dans l'Ilet No. fol 127, ilet 32, borné par l'Avenue Franklin, les rues Jasemin, Tris et Verbena, mesurant chacun 30 pieds de face a la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds.

VVE MICHAEL FOSTER—
No. 3003—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme l